

Définition

Le conte merveilleux, ou conte de fées, est un récit fictionnel qui présente une série d'évènements causalement et temporellement liés se déroulant dans un monde où les éléments surnaturels ou magiques sont acceptés comme « normaux ». La caractéristique la plus marquante du conte merveilleux est la présence de ces éléments surnaturels ou magiques, qui participent de la trame narrative.

Visée

Le conte merveilleux est un genre qui vise à divertir/captiver en racontant une histoire imaginaire qui se déroule dans un univers surnaturel ou magique, souvent en suscitant des émotions marquées : peur, joie, etc.

Situation de communication

Dans les contes traditionnels relevant du patrimoine culturel : auteur/autrice souvent inconnu-e.

Souvent, auteur/autrice connu-e reprenant des contes transmis par la tradition orale.

Réalisation matérielle

Réalisation orale ou écrite :

- performance orale publique (par exemple dans les soirées de contes) ;
- livre présentant un seul texte ou plusieurs textes regroupés dans un recueil, souvent avec des illustrations.

Les contes merveilleux sont souvent présentés aujourd'hui dans des formats diversifiés tels que le dessin animé, l'album, la BD, etc. Ces formats ne sont pas traités ici.

Contenu

Thèmes ancrés culturellement et comportant généralement une dimension morale et/ou des représentations culturellement partagées, souvent stéréotypées.

Les personnages sont confrontés à une épreuve qui va être affrontée par l'engagement d'actions et/ou d'une quête.

Ils interagissent avec des opposant-es et adjuvant-es.

Actions mettant souvent en jeu des éléments surnaturels ou magiques.

Fonctions des personnages ou des forces agissantes typiques du conte merveilleux (cf. schéma actanciel) : héros/héroïne, adjuvant-e, opposant-e, destinateur/destinatrice, destinataire.

Le lieu et le moment de l'action sont généralement très peu définis.

Structure

La structure du conte merveilleux correspond de manière particulièrement forte au schéma narratif (situation initiale, complication/conflit, actions, résolution, situation finale ; éventuellement : morale explicite).

Articulation explicitement marquée entre les différentes parties du texte.

Textualisation

Dominance de séquences textuelles narratives.

Présence possible de dialogues.

Langue

Formules canoniques pour le début et la fin de l'histoire.

Le cas échéant, marques de dialogue.

Reprises anaphoriques permettant notamment d'enrichir la caractérisation des personnages.

Vocabulaire du merveilleux.

Temps verbaux : articulation passé simple et imparfait. À l'oral, l'usage du système du présent est également fréquent.

Organisateurs temporels.

Figures (de style) : la personnification.

Principes communicatifs

Accepter le contrat du merveilleux, le caractère magique de certains éléments et de certaines actions.